

Définition

La recette de cuisine est un genre qui permet de guider les actions des destinataires dans la préparation d'un plat.

Visée

Guider les actions des destinataires dans la préparation d'un plat.

Situation de communication

L'émetteur/émettrice de la recette endosse le rôle d'expert-e.

Les destinataires attendent un guidage.

Réalisation matérielle

Le support du genre peut être divers.

- Support audio (radio ou podcast).
- Support audiovisuel. La mise en scène joue alors un rôle important. Du texte écrit peut compléter la présentation (par exemple, la liste des ingrédients).
- Support écrit, généralement composite. Les éléments paratextuels – photographies, dessins, etc. – ainsi que la mise en page du document jouent un rôle important.

Contenu

Contenu déterminé par la description des éléments permettant de préparer le plat :

- procédure ou instructions de préparation chronologiquement organisées ;
- liste d'ingrédients ;
- le cas échéant, aspects liés à la temporalité (temps de préparation, de cuisson) ;
- le cas échéant, information à propos des ustensiles et appareils de cuisine à utiliser.

Certaines recettes de cuisine peuvent contenir d'autres éléments plus divers, concernant l'histoire de la recette, ses usages culturels, des appréciations, etc.

Structure

Rubriques relativement standardisées :

- titre (écrit)/annonce du plat à réaliser (oral) ;
- liste des ingrédients ;
- information, le cas échéant, à propos des ustensiles et appareils de cuisine à utiliser ;
- procédure ou instructions de préparation : étapes à suivre données dans un ordre chronologique ;
- parfois, informations techniques complémentaires : temps de préparation, niveau de difficulté, valeurs nutritionnelles, etc. ;

Parfois, description sociale et historique qui contextualise et valorise la recette.

Textualisation

Présentation écrite :

- séquences discursives injonctives (instructions) et descriptives (éventuels commentaires) ;
- titres de recette généralement construits avec la même structure (SN, avec ou sans déterminant) ;
- titres des sections généralement présentés sans déterminant, avec seulement un nom.

Présentation orale ou audiovisuelle :

- séquences discursives injonctives et descriptives (pour les éventuels commentaires mais aussi pour donner des instructions).

Langue

Présentation écrite :

- emploi fréquent de l'infinitif ou de l'impératif ;
- effacement des traces énonciatives de l'émetteur/émettrice.

Présentation orale ou audiovisuelle : emploi de l'impératif, mais aussi de l'indicatif avec une valeur injonctive ou descriptive.

Listes écrites (ingrédients) composées des éléments suivants :

- organisateurs énumératifs typographiques ;
- GN sans déterminant ;
- indications de quantité ;
- ponctuation spécifique aux listes.

Vocabulaire spécialisé.

Principes communicatifs

La/le destinataire a besoin d'aide ou de conseils pour réaliser le plat.

La/le destinataire reconnaît l'expertise de la personne qui présente la recette et est disposé-e et prêt-e à suivre les indications pour réaliser la recette.